
Pétition du citoyen Barbier-Blignières, invalide, demandant une indemnité pour ses travaux, en annexe de la séance du 13 pluviôse an II (1er février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Pétition du citoyen Barbier-Blignières, invalide, demandant une indemnité pour ses travaux, en annexe de la séance du 13 pluviôse an II (1er février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 192;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34550_t1_0192_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

et citoyennes de cette commune, seroient invités à prendre part.

Cet arrêté, Citoyens représentants a eu aujourd'hui son exécution pour la première fois à la très grande satisfaction des habitants de cette commune et aux cris mille fois répétés de Vive la Montagne Vive la République, Vive la Convention et tous les hommes libres de l'Univers, la joie brilloit sur tous les visages, la belle jeunesse, l'espérance de la Patrie, à l'exemple des citoyens et citoyennes de tous les âges, sautait, dansait et disoit pour le refrain, va, va, nous avons bien plus de plaisir à assister aux vêpres chantées le jour de décade institué par la vénérable Montagne, qu'à celles chantées les jours de ci-devant dimanches, où les bigots qu'on appelait prêtres, brailloient quelques mots en latin, qu'ils ne comprennent point eux-mêmes et que disoient-ils nous devons savoir. Les spectateurs et les acteurs se disoient aussi, les sermons républicains sont si simples, si instructifs et dits avec tant de vérité, que tout le monde le comprend, au lieu que ceux que nous débitoient de dégoûtants barbons encapuchonnés, n'étoient farcis que de mensonges, d'absurdités et étoient tout à fait intelligibles, c'était pour mieux faire des dupes et nous voler; allons s'écrioient-ils, allons amis de la liberté, les animaux noirs ont perdu leur procès et nous danserons quand bon nous semblera, sans avoir peur d'être excommunié. Les apôtres de la Liberté ont gagné le leur, l'esprit public animé par eux fait des progrès rapides, ça va, ça ira, Vive la Montagne, Vive la Convention, Vive la République une et indivisible et périsse jusqu'au dernier de ses ennemis.

ROBINET (*sous-secrét.*), GENNIQUIER (*présid.*).

VII

[*Le cⁿ Barbier-Blignières (1), à la Conv. Maison des Invalides, 10 pluv. II*] (2)

« Citoyens Législateurs,

Celui qui n'a jamais connu le métier de flatteurs, mais bien les devoirs de l'homme républicain, ne voit et n'agit que par les chemins qui y conduisent.

Trop faible pour faire sentir les devoirs de l'homme (sous le règne des tyrans) malgré l'utilité de mes anciens travaux, ma récompense après le sacrifice de ma jeunesse, fut des éloges comprimés d'oubli.

Une conduite intacte et pour ainsi dire sans cesse victime sous le tyrannique pouvoir de l'ancien gouvernement, me fait espérer d'après la justice nationale que ces impérities de traits, suffisent pour arrêter les regards des dignes représentants du peuple.

Mon attachement envers ma mère Patrie, s'est

(1) Ancien Professeur du génie et ingénieur de places, à la Guyane.

(2) F^{17A} 1010^A, pl. 3, p. 2692.

en tous tems soutenu avec la même vigueur, sans appréhension du châtiment de ces êtres despotes. Je puis même me flatter qu'on l'a vu s'accroître au milieu des dangers: et les attestats de mes travaux militaires font revivre devant mes compatriotes quelques actes du passé.

Si les rénovateurs du génie français n'eussent été des hommes, ils ne lui auraient pas laissé la liberté et la douce satisfaction de faire valoir ses mérites, sans davantage avoir rien à redouter de la défaveur.

Ce génie national, ce génie sublime, rappelle au cœur de l'homme le feu sacré qui sans-cesse doit l'animer pour la défense de la République Française.

Ses sentimens font revivre le pétitionnaire: et quoique sexagénaire et dans l'impossibilité de lui offrir rien de ce qu'il eut en partage dans ses trois premiers âges, il se propose par de nouveaux travaux littéraires et philosophiques (dont il fait hommage à la Nation) de lui consacrer le déclin de ses jours.

Ce sont ces mêmes travaux de plusieurs années de recherches que son zèle infatigable destine à l'encouragement de ses concitoyens.

Il joint à la présente pétition tout ce qui peut justifier ce qu'il avance.

Connoissant le caractère national, il a lieu d'espérer qu'après un mûr examen des manuscrits qu'il vous soumet, vous voudrés bien l'appuyer et lui accorder la faveur de mettre au jour ses œuvres diverses avec exemption de frais d'imprimerie, en considération de son infortune suggérée par l'intrigue des anciens tyrans; très diffamatoire aux yeux de la postérité et habituelle à ces insignes despotes, puis-qu'ayant été l'auteur de la totalité de la dilapidation de ses biens, ils ne lui laissèrent pour toute récompense de ses travaux, que la liberté de se cacher. C'est à l'Assemblée Législative touchée de tant de disgrâces, jointes à une continuité de services dont l'Etat a connu le prix, qu'il doit sa retraite aux Invalides.

Le pétitionnaire pourrait en partie se flatter d'avoir contribué aux succès de la Nation sous deux règnes différens, par ses différentes recherches intéressantes sur les forces politiques de l'Europe.

Citoyens législateurs, considérant que votre tems est trop précieux pour l'employeur totalement à des observations et réclamations, le requérant espère de la justice et de la recommandation nationale, d'après les attestats qu'il lui soumet, une indemnité accordée à de semblables travaux.

BARBIER-BLIGNIÈRES.

Renvoyé aux comités d'instruction publique, de la guerre et de liquidation, par celui des pétitions (1).

(1) Mention marginale, datée du 13 pluv. et signée Bassal.